

Commune de Puissalicon



**Avis d'appel à candidature
aux associations participants a des actions d'animation, de prévention et de
développement social dans la commune**

Dans le cadre du **renouvellement du conseil d'administration du CCAS de PUISSALICON**, Monsieur le Maire doit procéder à la nomination de :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de **l'insertion et de la lutte contre les exclusions** ;
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de **l'union départementale des associations familiales (UDAF)** ;
- un représentant des associations de **retraités et de personnes âgées** du département ;
- un représentant des associations de **personnes handicapées** du département.

Les associations sont les bienvenues pour candidater et proposer les personnes susceptibles de les représenter au sein du conseil d'administration du CCAS.

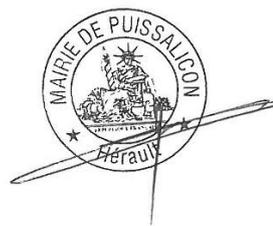
Elles sont invitées à adresser à Monsieur le Maire une liste comportant au moins trois personnes (sauf impossibilité dûment justifiée).

Pour être recevables, les candidatures devront concerner des personnes :

- dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;

Les candidatures présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Maire **au plus tard le 30 juin 2020**, sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises au secrétariat de la Mairie contre accusé de réception.

Puissalicon le 12/06/2020



Michel FARENC
Maire
Président du CCAS